

TEXTE CAA PARIS du 10/01/2024

Le ministère de l'éducation a servi de marchepieds au premier ministre qui dit vouloir faire de l'éducation une de ses priorités absolues. La réalité de la rentrée 2023 et des réformes qu'il a annoncées vont au contraire détériorer de façon durable les conditions de travail et d'étude.

Préparation rentrée, budget, postes : vers une nouvelle rentrée 2024 à Paris sous le signe de l'austérité

Dans sa répartition initiale des moyens nationaux, le ministère avait prévu 94 postes en moins à Paris (128 avec les HSA supprimées) pour le second degré à la rentrée prochaine sur les 484 supprimés (qui venaient donc s'ajouter au 8381 depuis la première rentrée préparée par un ministre d'Emmanuel Macron). Le ministre a finalement obtenu une rallonge avec un solde de 574 postes. Mais l'essentiel de ces moyens sera fléché : groupes de niveaux 6e-5e et prépa lycée (une par académie, sur la base du volontariat des élèves qui n'auront pas eu le DNB). Il resterait 28 emplois pour 31 académies. La baisse démographique à venir devrait permettre de baisser les effectifs dans les classes, qui sont parmi les plus chargées d'Europe. On peut donc d'ores et déjà comprendre que la rentrée 2024 à Paris sera bien dans la droite ligne de toutes les précédentes depuis le premier quinquennat.

D'ailleurs le rectorat de Paris l'a déjà anticipé. Cette année encore il a commencé par tailler dans les moyens des CPGE en annonçant la fermeture d'une ECG au lycée Jacques Decour, d'une ATS bio au lycée Pierre-Gilles de Gennes, de l'hypokhâgne du lycée Lamartine et d'une khâgne au lycée Chaptal, et ce alors même que ce sont des classes qui ne connaissent pas de problème de recrutement. La cité scolaire Decour a de plus appris par le rectorat la fermeture à terme du collège et de quatre classes de seconde. Si les effectifs de la capitale diminuent dans le second degré, nous sommes aussi une académie qui connaît des classes (et des « groupes » en lycée) très chargés. Nous pouvons espérer une baisse des effectifs par classe, d'autant plus nécessaire que l'académie a modifié le système Affelnet de recrutement des lycées (publics uniquement) pour favoriser la mixité sociale et scolaire. Le SNES-FSU Paris a été aux côtés des collègues de CPGE qui se sont déjà mobilisés à trois reprises pour dire non aux fermetures et appelle, avec d'autres organisations syndicales et associations disciplinaires, à continuer la mobilisation le 15 janvier. La section a aussi soutenu, et continuera à le faire, la mobilisation des collègues de Decour, qui ont déjà obtenu que deux 6^e sont finalement maintenues à la rentrée 2024. Les structures et DHG sont d'ores et déjà en discussion avec les chefs d'établissement. Les moyens supplémentaires octroyés pour les réformes rétrogrades du ministre ne changeront pas la donne. Nous pouvons tous nous attendre à une rentrée dégradée : les effectifs par classe ne vont pas baisser, des classes vont fermer, aucun moyen supplémentaire n'est prévu par le ministère en CPE et AED, les conditions de travail vont se dégrader en collège (groupes de niveaux, et emplois du temps qui vont en subir les conséquences, comme ce fut le cas en lycée avec la dernière réforme). La section s'oppose à l'ouverture de formations concurrentes à l'INSPE ou aux CPGE. La mobilisation de toutes et tous est essentielle pour dire non à ces réformes délétères et pour réinjecter les moyens ailleurs que dans les marottes conservatrices de notre ex-ministre. Dans l'académie de Paris, le Snes sera particulièrement attentif à ce que les collègues les plus précaires (AED, AESH, non titulaires enseignants) ne subissent pas les problèmes rencontrés cette année pour disposer de leur salaire dès septembre.

Collège : contre les groupes de niveaux (pertinence, services) et contre les fermetures de collèges.

Les groupes de niveau reviennent à un tri stigmatisant des élèves qui définira dès l'entrée en Sixième le parcours scolaire des élèves, accentuant encore le déterminisme social. Toutes les études montrent que les objectifs d'apprentissage finissent par être revus à la baisse pour les élèves fragiles. De plus, comme en lycée, le collège va connaître un éclatement du groupe classe : perte de la dynamique de classe et de repères pour les élèves. Les emplois du temps vont être contraints et nombreuses les heures de permanence.

Le rectorat a annoncé un GT sur les solutions pour faire face à la baisse démographique en collège. Nous sommes opposés aux fermetures de collège : les classes sont très chargées, la baisse démographique doit permettre une baisse des effectifs. Nous sommes opposés à toute expérimentation qui primariserait le collège.

Lycée : non aux prépa-lycée, non aux stages et au SNU

Un ou plusieurs lycées de l'académie devraient accueillir au sein d'une même classe tous les recalés du brevet des collèges. Cette barrière à l'entrée du lycée est une mesure qui va encore plus stigmatiser les élèves en difficulté. Ces classes qui vont concentrer les élèves fragiles ne pourront être intégrées dans les DHG en amont de la préparation de la rentrée et risque fort d'être mal intégrées dans les établissements.

En juin le ministère a prévu deux semaines obligatoires de stage pour tous les élèves de seconde, sauf pour ceux qui feront le SNU ou un voyage linguistique. Les alternatives sont discriminantes comme le sont les stages, qui reflètent le plus souvent les réseaux-ou l'absence de réseau-des parents. 550 000 élèves simultanément en stage est en outre mission impossible. Nous rappelons notre opposition au SNU qui n'est qu'un coûteux outil de mise au pas des élèves destiné à communiquer sur une pseudo-fermeté retrouvée. Nous refusons que les personnels soient utilisés à cette nouvelle tâche, elles et ils sont déjà accaparés par les examens et la préparation de la rentrée. Nous demandons l'abrogation du SNU et des deux semaines de stage.

Non à la loi immigration, oui à l'école pour toutes et tous

Nous ~~refusons~~ demandons le retrait de la loi immigration et nous serons dans les manifestations pour en demander le retrait. Nos élèves et leur famille, notamment en UPE2A, sont concernés par les mesures discriminatoires y figurant : nous appelons les établissements scolaires à exprimer leur condamnation de cette loi votée avec l'extrême droite et qui banalise ses idées : banderoles, motions... Les conséquences de cette loi sont dramatiques pour nos élèves qui subiront la perte des allocations familiales ou seront privés du droit à vivre en famille. Nos élèves qui sont nés sur le territoire français de parents étrangers ne pourront obtenir facilement la nationalité française : c'est une régression insupportable.

Nous refusons que des enfants dorment dans la rue. Nous demandons que des réponses soient apportées d'urgence aux familles concernées.

Classe exceptionnelle pour toutes et tous avant la retraite

Si certaines évolutions de la classe exceptionnelle, notamment la fin des deux viviers et l'accès automatique des certifiés au 5e échelon de la classe exceptionnelle, sont de réelles avancées, la lutte doit continuer notamment contre les nouvelles modalités d'accès opaques, sans lisibilité et contestation possible. Un autre projet fondé sur un barème doit être proposé. Le SNES-FSU Paris réclame un accès de toutes et tous à ce grade avant le départ en retraite.

Ecole inclusive

Nous rappelons notre opposition aux PAS et au remplacement de l'examen des besoins de compensation par l'administration qui ne peut être juge et partie, en lieu et place de la MDPH.

Action

La section appelle les établissements à se mobiliser dès maintenant notamment dans le cadre de la préparation de la rentrée.

Elle appelle ~~donc~~ à se mobiliser massivement par la grève et dans la manifestation le 1^{er} février pour exiger un retrait des réformes Attal, des moyens accrus pour améliorer nos conditions de travail, et la réouverture de négociations pour une revalorisation de nos salaires.

La section appelle également à la grève et à la manifestation tous les collègues de CPGE le 15 janvier pour dire non aux fermetures de classe qui recrutent et défendre ces formations attaquées.

La section appelle enfin à se mobiliser contre les VSS le jeudi 11 janvier, contre la loi Asile Immigration les 14 et 21 janvier, pour un cessez-le-feu permanent à Gaza le 13 janvier, aux côtés des associations pour les enfants qui dorment dans la rue, le 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes (grève féministe).

Texte adopté à l'unanimité (21 membres)